

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
**Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
**Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
**Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)**
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
**BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)**
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE
CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ
ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte
d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR
L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA
MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ
NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR
TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
- ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
- ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU : UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE ----- 858
- AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
- GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
- KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
- DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
- GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758), FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) : TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
- MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE : LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES ENTRAÎLLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
- MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

**AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL**

Pr TCHASSIM Koutchoukalo

Université de Lomé-Togo

mtchassim@gmail.com

&

D'ALMEIDA Ayélé Fafavi

Université de Lomé

dacredo@yahoo.fr

Résumé : L'objectif de cet article est d'examiner les rapports existentiels entre les personnages féminins et masculins dans le roman *Les impatientes* de Djaïli Amadou Amal. De l'analyse de cette œuvre fondée sur la théorie de l'agentivité développée dans les travaux de Véronique Lord (2009), il ressort que les personnages masculins sont des agents actifs dont le pouvoir réduit les personnages féminins au silence. Ces personnages féminins, en victimes, subissent passivement le poids culturel d'une société patriarcale peule islamisée. Le silence, la soumission et le mariage relèvent de l'agentivité féminine appréciée par une société qui se veut phallocratique. Cependant, Amal, loin d'être complice de la victimisation de la femme, propose un roman transgressif des normes traditionnelles par la mise en scène des personnages féminins rebelles qui s'affranchissent des règles traditionnelles, des personnages, en définitive, sujets actifs. Le roman *Les impatientes* offre une création littéraire atypique et une idéologie subversive.

Mots clés : Femme, patriarcat, pouvoir, soumission, écriture atypique, transgression

Abstract : The aim of this article is to examine the existential relationships between female and male characters in Djaïli Amadou Amal's novel *Les Impatientes*. Based on the theory of agency developed by Véronique Lord (2009), the analysis of this work reveals that the male characters are active agents whose power silences the female characters. These female characters, as victims, passively endure the cultural weight of a patriarchal, Islamized Fulani society. Silence, submission, and marriage are considered aspects of female agency valued by a society that sees itself as phallocratic. However, Amal, far from being complicit in the victimization of women, offers a novel that transgresses traditional norms by portraying rebellious female characters who break free from traditional rules characters who are, ultimately, active subjects. *Les Impatientes* presents an atypical literary creation and a subversive ideology.

Keywords: Woman, patriarchy, power, submission, atypical writing, transgression

Introduction

La littérature africaine, en l'occurrence le roman, a toujours été une transposition des faits sociaux dans l'imaginaire. À cet effet, nombre d'écrivains se sont intéressés aux conditions de vie des femmes (*Sous l'orage* de Seydou Badian (1957), *Une si longue lettre* de Mariama Bâ (1979), *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Calixthe Beyala (1987), *Celles qui attendent* de Fatou Diome (2010), *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal (2020), etc.). Denise Coussy (2023), à travers son article « Paroles d'hommes, paroles de femmes dans la littérature africaine », illustre bien les différentes conditions des femmes. La femme a été longtemps passive, subissant violences, tortures et mépris de son « bourreau », voire de la société qui la fait passer pour le second sexe selon l'expression de Simone de Beauvoir (*Le deuxième sexe I & 2*). Elle est l'éternel enfant pour qui le père et les oncles décident, puis est confiée à son époux au service de qui elle est entièrement dévouée et à qui elle voue obéissance et soumission. Il s'agit d'un second maître qui domine, martyrise, car la femme est la propriété de son mari, lit-on dans *Les impatientes*. Si ce roman a été sujet de nombre d'articles (Abath Anastasie Amboulé (2022), Ibrahim Laïth (2022), Manaon De Miranda (Likera.com), entre autres, ces études se sont penchées fondamentalement sur les volets satirique et féministe de cette œuvre. Le roman *Les impatientes* critique les croyances et les valeurs les plus abusives qui bafouent les libertés les plus élémentaires de la gent féminine. À cet effet, Amal mène un combat noble aux côtés des femmes et offre une œuvre féministe. Cependant, s'il est perçu à travers ce roman une position de soumission de la femme (*Munyal*, patience), que nous qualifions de posture au sens connoté du terme, et celle de domination de l'homme que la femme ne doit jamais contredire, l'analyse de cette œuvre, à travers la théorie de l'agentivité développée dans les travaux de Véronique Lord (2009), révèle les stratégies de la romancière qui vont au-delà d'une simple critique. Aussi l'objectif de notre réflexion est-il de démontrer que certains personnages féminins chez Amal sont des agents malgré l'agentivité masculine dominante. Dès lors, les agissements de ces personnages féminins, dont les narratrices, contrairement aux normes

traditionnelles, insinuent leur refus de subir et correspondent à une révolution. Quelle est la posture ou la position de la femme dans une société patriarcale ? Comment Amal permet-elle à la femme de revendiquer son droit d'agir en tant qu'agent social ? Comment apparaît l'écriture d'Amal aux prises avec l'agentivité masculine et l'agentivité féminine ? Ce questionnement donne lieu à des hypothèses ainsi formulées : 1) Les personnages masculins, dans l'œuvre d'Amal agissent, dominent et soumettent la société féminine ; 2) La femme, en définitive, est un agent révolutionnaire qui conteste les normes traditionnelles ; 3) Amal opte pour une écriture atypique, idéologique et subversive. L'ossature de notre réflexion se décline en trois points portant sur l'agentivité masculine, l'agentivité féminine et l'agentivité littéraire dans l'œuvre d'Amal.

1. De l'agentivité masculine dans *Les impatientes*

L'agentivité masculine impose à la femme soumission à tous égards dans *Les impatientes* d'Amal.

1.1 La notion d'agentivité

L'agentivité est un néologisme français qui vient du mot anglais « agency ». Selon Véronique Lord (2009 : 20), cette notion « a émergé surtout chez les féministes anglo-américaines (notamment Rita Felski, Judith Butler, Judith K. Gardiner, Patricia Mann et Helga Druxes) » et est transversale dans de nombreuses disciplines des sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie, philosophie, histoire, science politique). Lord fait une revue de littérature abondante sur la définition de l'agentivité et la définit comme la capacité d'agir en fonction de ses propres intérêts (Judith Kegan Gardiner, 1995, p.4), ce qui implique de s'autodéterminer, de prendre des décisions et d'agir de manière autonome (Ellen Messer-Davidow, 1995, p. 26). Elle suppose la possibilité d'effectuer des changements dans trois registres: la conscience individuelle, la vie personnelle et la société (Messer-Davidow, 1995, p. 28), et éventuellement de faire un lien entre expérience personnelle et réalité collective, entre malaise ou souffrance vécus sur le plan individuel et oppression par

les institutions sociales et politiques (Messer-Davidow, 1995, p. 40, Lord, 2009, p.20).

Suite à ces définitions, elle conclut que l'agentivité prend toujours place à l'intérieur des rapports de pouvoir (Gardiner, 1995, p. 6). Elle s'appuie notamment sur la description de l'agentivité faite par Helga Druxes. Aussi écrit-elle, « Helga Druxes décrit l'agentivité comme le *modus operandi* d'un sujet (1996, p. 9) qui n'existe pas en dehors des idéologies, mais qui, au contraire, est construit en partie par les normes et les discours sociaux, tout en étant capable de se positionner à l'intérieur de ces pratiques et de les modifier : « Contestation is always possible, but from within the very norms and gender identities that have influenced and are still shaping the subject » (Druxes, 1996, p. 12-13, Lord, 2009, p.21-22). Le concept d'agentivité est donc indissociable de celui de sujet, et intimement lié à celui de créativité, pris dans un sens très large.

Il convient de déduire, après ces différentes définitions, que l'agentivité induit pouvoir, réaction et création. Le pouvoir implique un sujet qui agit et un objet qui subit. La réaction interpelle, quant à elle, un objet qui s'autodétermine et prend des décisions pour effectuer des changements (création). Ainsi, dans l'œuvre d'Amal, émergent les trois composantes de l'agentivité, dont l'analyse s'avère utile. L'agentivité masculine, aussi dominante dans l'œuvre à l'étude, se couple d'une soumission de la femme imposée aussi bien par les normes sociales que les lois religieuses, en l'occurrence l'islam.

1.2. La femme au service des lois patriarcales

Une femme, dès sa naissance, a déjà son projet de vie tracé par les hommes, au nom de la tradition et de la religion. Elle est réduite au rang d'objet et soumise à la volonté de son père ou de ses oncles. Elle est destinée au mariage, car « la place d'une femme est avant tout dans un foyer » à en croire le père d'Amraou (Amal, p.119). Dans son statut de garante de la survie de l'humanité, les traditionalistes la considèrent comme un agent dont l'agentivité est manifestée à travers la maternité. Elle est le canal privilégié, voire le seul admissible, à travers lequel l'agentivité des

femmes peut se manifester (Gardiner, 1995, p. 15). Cette dernière est conçue par les idéologues traditionnels comme une agentivité d'intermédiaire, au service d'un véritable sujet et agent, toujours masculin. La femme participe à la vie de son époux, de même qu'à la société, en portant et en éduquant les enfants. Par ce biais, elle contribue à perpétuer le nom et la lignée, et obtient une certaine reconnaissance sociale (Patricia S. Mann, 1995, p. 133-134, Lord, 2009, p.22). La femme est souvent au service de l'homme et participe, de façon effective, au maintien des traditions dégénérées.

La vraie agentivité masculine objective la femme, un objet à marchander, à échanger en fonction des intérêts de la famille, des lois coutumières ou au nom de la religion. Elle n'a pas le droit de se prononcer sur le choix de son futur conjoint qui lui est imposé de gré ou de force par le père comme le formule la narratrice, Ramla : « (...) Quant aux filles, elles restaient à la maison, s'occupant de leurs toilettes, lisant le coran et attendant patiemment que notre père leur propose un époux » (Amal, p.35) ou par les oncles au nom de la tradition qui fait de l'enfant la propriété de tous les membres de la famille : « Je n'étais pas que la fille de mon père. J'étais celle de toute la famille. Et chacun de mes oncles pouvait disposer de moi comme son enfant » (Amal, p.41).

Les coutumes traditionnelles, non seulement objectivent la femme, mais aussi la rendent complice de son objectivation. Dans cette logique, certaines filles dans *Les impatientes* ne trouvent leur bonheur que dans le mariage tel que le formule la narratrice :

(...) Pour elles, le plus grand bonheur était de se marier à un homme riche qui les mettrait à l'abri du besoin, leur offrir des pagnes et des bijoux, ainsi qu'une maison pleine de bibelots et de ... domestiques (...). Car un mariage réussit se compte dans le nombre de parures en or qu'on affiche avec ostentation à la moindre opportunité festive. Et une femme heureuse se reconnaît à ses voyages à la Mecque et à Dubaï, à ses nombreux enfants et à sa belle décoration intérieure (Amal, p.34).

Cette catégorie de femmes préparées par la tradition et prédisposées au mariage, la narratrice du roman *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Calixthe Beyala,

Ateba, les appelle les « épousables », « prisonnières des barbelés des traditions » (Beyala, p.135) qui cherchent le bonheur auprès des hommes qui les oppressent ; elles acceptent l'injustice et se soumettent à la coutume falsifiée et manipulée par les hommes qui détiennent l'autorité.

La femme, sous le pouvoir patriarcal qui est vertical, n'est associée à aucune prise de décision. Son avis ne compte d'ailleurs pas, car le patriarcat ne traite pas, ne discute de rien avec la femme, fut-elle concernée par la décision, celle-ci est prise à sa place et lui est transmise sans son avis. C'est ainsi que la femme demeure une exécutante, aussi bien dans la maison de son père que dans la maison de son époux. Aussi la décision de l'oncle de Ramla de la donner en mariage à Alhadji Issa, est-elle une affaire d'hommes ; les femmes n'auront que l'information. De ce fait, l'oncle Hayatou informa son frère qui, à son tour, en informa son épouse chargée de livrer la décision sans conteste à sa fille : « Ma mère fut chargée de m'annoncer la nouvelle. (...) - Ton oncle Hayatou a accordé ta main à un autre. Tu n'épouseras plus Aminou. Ton père te le fait savoir. -Qui est-ce ? – Alhadji Issa. » (Amal, p.42). Il en est de même de la narratrice du second récit, Hindou, à qui son conjoint Moubarak lui a été imposé sur décision de son oncle Moussa et de son père. Que ce soit dans l'un ou dans l'autre cas, la future mariée n'avait pas le droit de se prononcer sur la question, car elle était élevée selon la tradition et il était hors de question qu'elle n'en soit pas d'accord. Ainsi, stipule Ramla :

(...) On attendait de moi que je sois digne et que je me plie à nos traditions.
(...) Je devais obéir tout simplement. Ni mon père et encore moins mon oncle ne pensèrent à me dire autre chose. Ils avaient tout simplement fixé une date.
(...) C'est dans l'ordre des choses que le père choisisse l'époux de sa fille. Cela s'était passé pour mes six grandes sœurs, pour mes cousines, pour ma mère et même pour elle, ma tante. Je n'étais pas différente ! Je devais marcher dignement comme toutes les autres avant moi (Amal, pp.54-55).

L'extrait ci-dessus révèle clairement le statut d'objet-subissant, d'objet-exécutant de la femme et ce, particulièrement, dans le processus de choix de son conjoint et de la célébration de leur mariage. Son rôle se limite à l'exécution : « Je devais marcher digne comme toutes les autres avant moi ». C'est donc une normalité pérenne « que le père choisisse l'époux de sa fille » et qu'il fixe la date du mariage.

Le récit "Ramla" témoigne d'une intertextualité avec *Sous l'orage* de Seydou Badian. L'imposition du vieux Famagan à Kany qui aimait Samou, dégénère en conflit de génération que le lecteur retrouve dans le récit "Ramla" ; la narratrice Ramla condamnée à épouser Alhadji Issa alors que son cœur avait déjà élu un héros en la personne d'Aminou (Amal, pp.48-49).

L'agentivité masculine tire ses sources des traditions qui exigent des femmes obéissance et soumission, pas de remise en cause de la tradition qui est perpétrée ni de contestation des décisions prises par les hommes. Aussi la mère de Ramla la conseille-t-elle : « (...) Tu feras ce que ton père et tes oncles te diront » (Amal, p.43). Le même son de cloche retentit chez la mère de Hindou, qui considère que : « Le mariage (...) c'était la seule perspective pour une fille. Il était hors de question de contredire ses parents » (Amal, p.119). Elle s'est conformée à la décision des hommes, car en tant que femme, sa voix n'avait pas droit au chapitre. Elle n'a pas apprécié le mariage de sa fille avec Moubarak, mais elle ne pouvait pas se prononcer.

Les femmes, en l'occurrence les tantes, ne sont associées qu'à la cérémonie du mariage au cours de laquelle elles « n'assurent que le rôle de demoiselles d'honneur » (Amal, p.16) ou d'encadreurs. La position de maman Téné dans *Sous l'orage* corrobore la thèse de l'agentivité masculine qui fait de l'homme le maître incontesté de la maison, voire de la société. La prise de décision lui revient et jamais la femme n'y est associée. D'ailleurs, s'agissant des relations homme et femme, le personnage Biyoki dans *L'oracle* de Guy Menga se prononce sans ambages : « La femme demeure l'esclave de l'homme et lui doit soumission » (Guy Menga, 1969, p.63). Dès lors, la femme, dans la société phallocratique, demeure un être méprisé, soumis et misérable, dont l'existence ne dépend que de l'homme.

Les personnages Ramla et Hindou ont en commun l'absence d'amour pour leurs conjoints imposés. Ils ont en commun notamment le poids de la tradition qui exige que les parents (hommes) choisissent un conjoint pour leur fille, qu'il soit pauvre (le mari de Maïmouna, p.60, de Hindou) ou riche (celui de Ramla). Chez Ramla, la tradition n'est pas vraiment mise en avant. C'est plutôt l'intérêt du père et

des oncles qui a invité la tradition. Si la demande d'Alhadji Issa a été acceptée à cause des intérêts familiaux, Hindou a été choisie par leur oncle Moussa pour son fils Moubarak alcoolique et drogué, en raison du caractère tranquille et soumis de cette dernière et aussi, pour qu'elle puisse par son calme « canaliser le trop plein d'énergie de Moubarak. Les pères des deux jeunes entérinèrent leurs décisions sans consulter les protagonistes. » (Amal, p.68). Hindou et Ramla sont passives et sans voix tout comme les autres femmes de leur société, avec une voie toute tracée par les phalocrates. L'une (Ramla) proteste contre la tradition et se trouve dans une perspective évolutive de la société où les jeunes seraient libres de choisir leur conjoint(e). L'autre (Hindou) ne se rebelle pas contre la tradition, mais plutôt contre la personne qui la lui est imposée. Hindou ne veut pas de Moubarak alcoolique et irresponsable. Elle ne contesterait pas la décision de son père si Moubarak était une bonne personne, une personne de bonne moralité. À cet effet, elle se confesse à sa sœur Ramla : « Ramla, je préférerais épouser cet Alhadji Issa que Moubarak. C'est un voyou. J'ai peur de lui ! » (Amal, p.69). Ramla qui réfute la tradition appartient à la deuxième catégorie de femmes que la narratrice de Beyala désigne de « ronces sauvages » qui poussent malgré la rigueur de la rigidité de la tradition.

1.3. Le pouvoir masculin dans le foyer conjugal

Si la femme, perçue comme objet, est sous-estimée par les hommes de sa famille, ce n'est pas son époux qui lui accordera considération. Ainsi, la décision d'épouser une deuxième femme est personnelle pour un époux qui n'a pas de compte à rendre à sa première épouse ni demander son avis. Dans ce sens, Alhadji Issa qui décide d'épouser Ramla, n'a besoin que d'informer Safira, sa première épouse, qu'il n'est pas tenu de consulter, compte tenu de son genre et sans voix :

(...) Il m'a juste annoncé son désir de prendre une nouvelle épouse après vingt ans de mariage, il avait pris une décision unilatérale qui, selon lui, n'avait rien à voir avec ma personne. Il s'en est arrogé le droit et a refusé d'en discuter. (...) Il m'a rappelée que je ferais mieux d'être raisonnable et sage » (Amal, p.171).

Lorsque Safira réclame son droit de voyager avec lui, il rétorque vivement : « (...) Je suis un homme libre et je fais ce que je veux » (Amal, p.173). Dans son foyer, la femme est ignorée, elle n'a pas à se mêler des affaires de son époux qui ne le consulte en rien. Ainsi, fille à épouser et mère au foyer ont leur voix bâillonnée et sont des sans voix dans un monde misogyne où elles existent sans exister, vivent sans vivre parce que non considérées. La phallocratie leur fait subir son diktat et règne sans partage. La femme rentre au foyer sans voix, y vit sans voix et assume sans voix, car « Munyal », seule la patience compte. La femme ne doit pas avoir de projet ni de rêves ; c'est faire entorse à la tradition, à la religion. Et cette tradition, elle doit la subir jusqu'à sa mort dans un espace qui lui est hostile. Elle est faite pour la soumission. Elle n'a que des devoirs et son époux des droits. En cas d'échec de son foyer, elle endosse la responsabilité parce que cet échec est lié à son mauvais comportement, à son caractère exécration, à son manque de retenue. La réussite de son mariage est inhérente à son obéissance, à son caractère, à son compromis, à sa patience face aux épreuves, aux douleurs, aux peines. Bref, l'agentivité est masculine et la passivité féminine.

Dans son foyer, la femme est la propriété exclusive de son époux qui en fait ce qu'il veut selon les propos de Moubarak : « C'est mon épouse et j'en fais ce que je veux. » (Amal, p.106). Hindou ajoute : « Pour lui, je suis devenue sa chose. Sur moi, il se défoule de son trop plein de colère et de rancœur envers son père. » (Amal, p.127). Aussi la femme est-elle un objet qui passe d'un premier propriétaire (son père) à un second (son mari). C'est pourquoi, le père de Ramla se devait de conduire ses filles vierges « jusqu'à leurs protecteurs, se défaisant par cet acte d' "une lourde responsabilité" ». En les conduisant chez leur époux, elles « ne lui appartiennent plus » (Amal, p.78). Ainsi, Hindou mariée à Moubarak appartient désormais à la concession de son oncle Moussa.

L'espace conjugal est un espace fait de douleurs. La redondance du substantif « munyal », patience, un leitmotiv dans le discours-conseils du père des deux mariées, condense, en substance, ce qui les attend dans leur le ménage :

Patience, mes filles ! *Munyal* ! Intégrez-la dans votre vie future. Inscrivez-la dans votre cœur, répétez-la dans votre esprit. *Munyal* ! Telle est la seule valeur du mariage et de la vie. Telle est la vraie valeur de notre religion, de nos coutumes, du *pulaaku*. *Munyal*, vous ne devez jamais l'oublier. *Munyal*, mes filles ! Car la patience est une vertu. – Dieu aime les personnes patientes (Amal, p.83).

La patience est indispensable aussi bien dans la vie que dans le mariage. Cependant, le père des mariées insiste sur sa valeur religieuse et coutumière, invitant ses filles à s'y attacher, à appliquer leur religion et respecter leurs coutumes en oubliant pas d'être patientes. Le paradis des cieux leur est notamment ouvert si elles s'appliquent à être patientes, car « Dieu aime les personnes patientes » (Amal, p.83). Dans son foyer, la femme est un souffre-douleur de son époux. En tant que telle, sa vie de jeune fille, à celle de femme mariée n'est que douleurs et amertume. Aussi Hindou, la narratrice affirme-t-elle : « (...) Patience, *munyal*, mon bébé ! Tu viens dans un monde fait de douleurs. Petite fille, si jeune et si impatiente ! Tu es une fille. Alors, *munyal* toute ta vie. Commence dès à présent ! Il est court le temps du bonheur pour une femme. Patience, ma fille, dès maintenant... » (Amal, pp.83-84). Anastasie Amboulé Abath (2022, en ligne), dans son compte rendu de lecture de *Les impatientes*, estime que le terme *munyal* minimise les sévices corporels que doivent endurer nombre de femmes dans leur foyer conjugal et établit le manque de soutien et d'empathie à leurs souffrances de la part de leur entourage. Il induit notamment pour les femmes une soumission totale par rapport à ces violences socioculturelles, où elles trouvent difficilement leur compte.

Malgré la violence abusive exercée sur la femme dans son foyer par son époux, la tradition lui demande d'être patiente, c'est-à-dire *munyal*. Elle ne doit pas désertier le foyer conjugal quels que soient les motifs. Être stoïque et patiente, telle est l'agentivité de la femme modèle dans une société traditionnelle et phallocratique où la femme est la seule source de tous les problèmes et l'homme le maître incontesté investi de tous les droits. Dans ces conditions, la femme, façonnée par les normes sociales et religieuses à l'obéissance et à la soumission est esclave d'un homme prédestiné à dominer, à régner et à anéantir l'Autre (la femme), à la réduire en objet

passif qui n'a de valeur que par la procréation, une agentivité remise en cause par Amal qui confère à ses personnages féminins un esprit de rupture, de révolution.

Dans le roman d'Amal, la femme ne donne pas à voir son image, mais elle subit l'image que la société veut qu'elle soit. Elle assume donc une posture victimaire, une victime qui subit les injustices. Dans ce contexte, Anastasie Amboulé Abath (op. cit.) parle de l'endoctrinement à la soumission totale entrepris par l'entourage de la future mariée, qui rappelle l'instrumentalisation malveillante des processus concernant les mariages forcés cautionnés à la fois par les femmes et par les figures paternelles. Au-delà de sa posture victimaire, la femme assume une posture d'agent sujet et mène des actions exceptionnelles qui défient les valeurs traditionnelles.

2- L'agentivité féminine dans l'œuvre d'Amal

Dans cette sous-section, les sens anthropologique et historique du concept agentivité prennent tout leur sens. En histoire surtout, la notion d'agentivité est utilisée « pour mettre en avant le rôle des acteurs jusque-là considérés comme périphériques dans des conflits » (Cairn.info). Il s'agit, dans l'œuvre d'Amal, des acteurs féminins mis au-devant de la scène. Ce volet de l'agentivité est souligné par Lord (2009, p.22). Dans ses travaux, elle reprend Susan Hekman (1995, p. 204-205) selon qui les agents sont avant tout des sujets qui créent et se créent eux-mêmes en s'appropriant et en combinant de façon unique des éléments (discours, connaissances, etc.) du paysage social et culturel. Ils s'inventent ainsi à partir de ce qui existe préalablement, mais de manière originale, exactement comme ils le font en s'exprimant à partir des structures du langage. Si le sujet peut résister au pouvoir en refusant de correspondre à ce que celui-ci définit pour lui, cette résistance se construit avant tout à partir des multiples discours présents à l'intérieur du langage et de la culture.

L'agentivité est donc la capacité de développer une conscience critique, de s'autodéterminer, d'agir de façon autonome plutôt qu'en conformité avec la norme et éventuellement de reformuler les relations de pouvoir (Lord, 2009, p. 30). Elle est alors réaction, résistance et invention. Dans le roman d'Amal, les trois héroïnes,

Ramla, Hindou et Safira, en sujet agissant, ont diversement posé des actes au travers desquels elles refusent d'être passives et de subir des actes de résistance aux diktats de la société, non seulement pour s'inventer, mais aussi réinventer leur société. Elles ont en commun le rejet de la patience, de la soumission, du mariage forcé et de la polygamie parce que le concept d'agentivité suppose l'idée d'une progression (Druxes, 1996, p. 11, Lord, 2009, p.39). De ce fait, la femme devient agente et passe d'objet à sujet, de la passivité et du conformisme à une volonté d'agir plus librement. En ce sens, et ce du point de vue formelle, Le roman *Les impatientes* s'arrime au roman *Trois femmes puissantes* de Marie N'Diaye construit de trois récits aux intitulés nominaux : Norah, Khady, Fanta, des femmes à la fois objets et sujets à l'image de Ramla, Hindou et Safira.

L'idée de progression que sous-tend l'agentivité est plus expressive à travers la vision du personnage Ramla qui remet en cause la mentalité traditionnelle des filles qui trouvent leur bonheur dans le mariage et dépendent de leur époux. À cet effet, elle n'hésite pas à exposer aux femmes de sa famille son ambition de devenir pharmacienne, une façon de les sensibiliser au changement. Mais ces dernières s'en moquaient. Toutefois, lorsqu'elle renchérisait « sur l'épanouissement qu'une femme trouverait dans le plaisir d'avoir un emploi, de conduire sa voiture, de gérer son patrimoine, elles interrompaient brutalement la conversation en la conseillant vivement de redescendre sur terre et de vivre dans la vraie vie (Amal, p.34), car elles ont été moulues par la tradition selon laquelle le paradis d'une femme ne se trouve qu'aux pieds de son épouse.

L'agentivité de Ramla se lit à travers son rejet de la patience qui invite les femmes à demeurer dans leur foyer à tout prix. Elle a abandonné son foyer pour regagner la ville et poursuivre ses rêves. Même dans son foyer, bien que maltraitée, elle continuait de construire ses rêves en apprenant la conduite de voiture et en suivant les cours en ligne : « (...) Elle aurait aussi suivi en cachette des cours par correspondance. » (Amal, p.237). L'agentivité de Ramla est accomplie parce qu'elle

a bravé la tradition contre vents et marées pour s'accrocher à ses rêves : continuer ses études, retrouver son amour et être une femme épanouie.

Si Ramla a opté pour une agentivité passive, Hindou, elle, choisit une agentivité active qui alerte tout le monde : ses agitations et pleurs le jour du mariage, ses cris la nuit de nocces, s'opposent à l'attitude de Ramla qui est devenue silencieuse et stoïque devant toute situation. Ainsi, la nuit de nocces, raconte la tante Goggo Nenné, « personne n'avait entendu le son de sa voix » (Amal, p.96). Hindou viole la tradition en rentrant chez ses parents avant six mois de mariage. A cet effet, son père lit dans cet acte de l'impatience : « - Hindou est là. Elle est rentrée ! – Quoi ? En plein jour ? Avant un an de mariage ? Que dis-je, avant six mois ! C'est bien ta fille ! Aucune patience. » (Amal, p.114). Le temps de l'action explique si bien l'héroïsme de ce personnage : « en plein ». Le père est surpris d'apprendre la présence de sa fille. Mais il aurait souhaité qu'elle arrive la nuit, loin de la lumière du jour et des yeux des commères. Sa tante devait la ramener dans son foyer sans autre forme de procès, car estime le père : « C'est en ces moments difficiles qu'il faut patienter et tout supporter » (Amal, p.115).

Le deuxième acte agentitif de Hindou est sa fugue, sa décision de quitter le foyer pour une destination inconnue. Selon la tradition, « une femme n'a pas besoin de partir de chez elle » (Amal, p.124). C'est donc un acte de résistance que de violer cette tradition, pour « partir au plus vite. Loin d'ici, loin de tout. » (Amal, p.133), une fugue de courte durée, mais qui aurait permis à l'héroïne de panser ses plaies grâce aux soins de Djebba (Amal, p.136).

À considérer les actions de Hindou, l'héroïne paraît une héroïne antihéroïque pour n'avoir pas accompli ses actions jusqu'à leur achèvement puisqu'à chaque fois, elle est ramenée à la case départ, c'est-à-dire son foyer ; cet inachèvement dans la construction de sa nouvelle identité de femme libre, fait d'elle une morte vivante, un tas de peur inexistante, un tas d'angoisse et de terreur incalculée ni par sa famille ni par sa belle-famille. Elle est en elle, un autre monde, celui de la liberté, de l'amour, du droit de la femme à choisir son conjoint. Elle est détruite, étouffée par des

« fantômes ». Elle existe sans vivre et ne supporte plus la vue de son mari ni d'ailleurs celle de son père ou de ses oncles. Elle n'est pas folle, elle « cherche juste à respirer » (Amal, p.151), à voir la lumière du soleil, à cesser d'être prisonnière. Elle refuse de s'alimenter au nom de la liberté dont elle est privée. Elle a une boule dans la gorge, dans son estomac, et cette boule, c'est le diktat de la société, de son père, de ses oncles au nom de la tradition, cette patience perpétuelle qu'elle refuse d'avalier et qui persiste à travers la voix de ceux qui l'entourent : « Je ne suis pas folle. Si j'entends des voix, ce n'est pas celles des djinns » (Amal, p.152). C'est juste la voix des hommes de sa famille, *munyal*, *munyal* ! Patience ! Hindou, l'esclave-prisonnière, Hindou l'inexistante, Hindou l'impatient, la non *munyal* sociale devenue asociale parce que folle aux yeux de ses bourreaux.

L'agentivité de Safira réside dans son pari gagné d'éjecter sa rivale de leur foyer, son défi de la tradition qui prône la polygamie, de rejeter par tous les moyens cette tradition. Il s'agit d'une agentivité agressive, virulente, auréolée de subterfuges, une agentivité noire, nocive qui défie la morale et la bienséance, qui sacrifie l'Autre sur l'autel de l'égoïsme, de la possessivité et de la protection.

Ramla, en victime, a payé les frais de l'agentivité de Safira qui ne veut pas de la polygamie. Elle est détestée par sa coépouse avant qu'elle ne franchisse le seuil de son foyer. Celle-ci refuse de subir un mariage qu'elle n'approuve pas : « Je dois apparaître dans mes plus belles parures pour affronter stoïquement une célébration que je ne dois absolument pas subir. Non, je ne me résignerai pas en victime expiatoire. » (Amal, p.159). Safira rejette l'idée d'être patiente, d'accepter les humiliations qu'impose la polygamie. Sa mère connaît et vit déjà les revers de la polygamie. Elle en a souffert et souffre toujours, car son père,

Depuis son remariage avec une jeune fille de vingt ans, n'a plus d'yeux que pour sa nouvelle épouse. A peine cinquante ans et ma mère a été reléguée au second plan. Maintenant, mon père l'ignore complètement. La nouvelle venue la méprise et ne se gêne pas pour aller chez mon père à toute heure, peu importe que ce soit son défendeur ou non. La seule fois que ma mère a osé se rebeller, mon père l'a tellement abreuvée d'injures devant sa rivale qu'elle s'est jurée de l'ignorer à jamais. Depuis cinq ans, ma mère n'a plus de

walaande et regarde, impuissante, sa coépouse s'accaparer complètement son mari (Amal, p.181).

En décidant de déployer tous les moyens, spirituels et stratégiques, pour faire partir Ramla, Safira n'accepte pas de vivre le drame que vit sa mère. Son acte agentivatif qu'est le refus de patienter relève du rejet de la tradition, donc de la polygamie. Elle n'a aucune envie de faire l'expérience amère de sa mère comme l'indique sa réplique : « - Diddi, comprends-moi. Je ne veux pas finir comme toi. » (Amal, p.182) ; elle déteste la polygamie. Elle refuse de subir cette vie que veut lui imposer sa société. Elle résiste aux normes sociétales patriarcales dont elle réussit à s'en débarrasser avec le départ de Ramla. Safira a recouvré son foyer et Ramla sa liberté comme on peut le découvrir au chapitre VII. Aussi l'agentivité des personnages masculins et féminins est-elle tissée dans une agentivité littéraire fondée sur une écriture atypique et un discours subversif.

3. Agentivité littéraire et subversion discursive

L'agentivité littéraire est une création, une invention littéraire. À ce titre, l'écriture comme moyen de communication représente le langage à travers l'inscription de signes sur les supports variés. C'est une technique qui s'appuie sur les mêmes structures que la parole, comme le vocabulaire, la grammaire et la sémantique. Aussi les stratégies créatives littéraires d'Amal sont-elles variées et concordantes à travers des récits auto narratifs, une écriture à prédominance dialogique et un discours subversif.

3.1 Les inventions littéraires dans *Les impatientes*

La technique narrative qui traverse les trois récits est l'auto narration avec des narrateurs homodiégétiques ou autodiégétiques. La particularité chez la narratrice Ramla est qu'au-delà de se raconter, elle lit et raconte ce qui est dans le cœur de sa rivale, elle lit et raconte « l'hypocrisie mielleuse » qui sous-tend les toisages et les scrutements de chaque camp des deux coépouses. Chaque narratrice se raconte ou raconte sa vie de femme en peine avec des relais de narration qui entrecoupent le cours des récits sans les distordre. Comme relais de narration, il y a les discours

rapportés (les voix de Alhadji Boukari, l'oncle Hayatou (pp.17-18), la voix de la belle-sœur de Ramla (pp.24-28), celle de sa mère (pp.44-45), la voix de la mère de Hindou qui raconte comment elle avait épousé Alhadji Boukari à 14ans (pp.116-121), etc. Des dialogues engagés entre deux personnages dans une circonstance donnée, deviennent des discours rapportés (exemple du dialogue entre Safira et Ramla lorsque cette dernière avait perdu son bébé (pp.228-230).

Le style de la romancière est riche en rythmes ternaires (Echec et mat ! C'était fini ! Je l'avais compris ! C'était fini. Aminou était parti ! Et je suis restée (p.52) et en rythmes binaires (Je n'ai pas pleuré, je n'ai pas riposté (p.54). Je ne mangeais plus, je ne riais plus (p.57). C'est surtout avec l'usage très fréquent de la parataxe, ces propositions indépendantes les unes des autres, juxtaposées ou coordonnées qui font la particularité du style amalien comme le témoignent les rythmes ci-dessus mentionnés. Par cette pratique, le style d'Amal reste un style à prédominance coupée avec l'absence de liens précisant le rapport entre les différentes propositions, voire entre les protagonistes de la vieille génération et ceux de la nouvelle génération.

L'écrivaine, en revanche, fait cohabiter deux typographies : l'italique et le normal. L'italique qui s'invite dans le normal concerne des fragments de textes ou des mots isolés. Des fragments de textes : (pp.73-75, une plainte de Ramla), (pp.124, les propos d'Hindou au sujet de l'infidélité de Moubarak), (p.126, au sujet de la violence et du Coran), (p.97, les conseils à respecter par Hindou, etc.). Les mots isolés : il s'agit des mots peuls (*munyal, pulaaku, baaba, daada-saarézawleru, waalande, gandoura*, etc.), arabes (*alhamdulillah, Alkibbare, defande, inch Allah, Amine, Karfa, alquibbaré, siiri, karfa, muezzin*, etc.). Des mots habituellement usités sont mis en italique afin de ressortir leur particularité : on note comme illustration l'adjectif possessif « notre », des substantifs « illettré » (p.200) et « enceinte » (p.227), du syntagme « les secrets des femmes » (p.215), etc. L'autre mot en italique est « appolo ».

Hormis les textes en italique qui dialoguent avec le normal, on retrouve dans l'œuvre d'Amal, des dialogismes linguistique et générique. Avec le dialogisme

linguistique, la langue peule, arabe et française cohabitent et dialoguent. Quant au dialogisme générique, il est perceptible à travers l'usage des proverbes (p.9, 13, 81, 119, 155), de maxime (p.132), genres de la littérature orale, qui dialoguent avec le roman. La convocation du 7^{ème} art (film) et du 8^{ème} art (télévision) dans le roman (p.43, 103) participe au dialogisme interculturel : la maman de Ramla estime que si sa fille dit ne pas aimer Alhadji Issa, c'est parce qu'elle est influencée par ce qu'elle voit à travers les films Hindous. Les femmes, dans la maison d'Alhadji Moussa, le dictateur, raffolaient des films bollywoodiens « dont les histoires d'amour romantique » les enchantaient (Amal, p.103). Moubarak, quant à lui, avait un DVD lui permettant de regarder des CD présentant des scènes érotiques avec pour conséquence son défoulement sur Hindou.

Le dialogisme interculturel est notamment expressif à travers les pratiques d'esthétique culturelle importées du Tchad avec la présence d'une Tchadienne venue expressément s'occuper du corps de Ramla avant le jour du mariage (Amal, pp.57-59).

Les redondances narratives et lexicales connotent également cette agentivité littéraire. Les discours de certains personnages sont rédupliqués à l'exemple de celui du père des mariées (p.16/83, p.17/97, p.21/87), des propos de Hindou (Amal, p.20/87), du discours de présentation et de conseils aux deux mariées (Amal, pp.24-25/162-163), etc. Les redondances lexicales sont légion. Cependant, il y en a qui reviennent tel un leitmotiv. Il s'agit de : « *munyal*, patience » convoqué au moins trente-cinq fois dans l'œuvre suivi de « *daada-saaré, walande, defende, pulaaku* ». Le discours indirect, tantôt rapporté entre guillemets ou mis en italique suscite des interrogations chez le lecteur sur les deux formes à cheval sur tradition et innovation. Ces reprises, avec pour effets d'instance auprès des futures mariées, sont à la fois des préceptes et des dogmes à inhaler, à exécuter. Il s'agit des phrases : « *Munyal* mes filles, car la patience est une vertu. Dieu aime les patientes » (Amal, p.16, 83), des chapelets poétiques égrenés en conseil (Amal, p.17, 97), des supplications (Amal, p.20, 87), des vœux (Amal, p.21, 87).

L'hétérographisme, l'hétérolinguisme, l'hétérogénéité et l'interculturalité qui fondent l'œuvre d'Amal en font une œuvre à l'agentivité littéraire, marque créatrice de l'œuvre de la romancière.

3.2 La subversion discursive

L'agentivité comprend l'action, mais aussi la représentation (Patricia Stamp, 1995, p. 69). Mettre en scène des héroïnes de roman s'énonçant selon leurs désirs et leurs valeurs, des femmes sujets parlant, agissant et désirant, constitue, en effet, une stratégie d'agentivité de la part de sa créatrice. À l'intérieur de la société peule, représenter un tel personnage, c'est clairement contrevenir à une norme à la fois sociale (une femme ne doit pas agir ainsi) et littéraire (une femme ne doit pas écrire cela). C'est affirmer, par le biais d'une forme textuelle, une dissidence à l'endroit de l'ordre patriarcal (Lord, 2009, p.40).

Le concept d'agentivité littéraire repose sur le constat suivant : puisque l'idéologie dominante façonne les structures symboliques qui nous socialisent et qui déterminent notre conception du monde, notamment par le biais des formes littéraires, contester l'idéologie et la société - et éventuellement les transformer - passe par la subversion de ces codes (Lord 2009, p.40).

À travers son roman, Amal travestit les codes de la société peule en libérant la parole chez la femme. Celle qui n'avait pas le droit ni à la parole ni à la prise d'une décision la concernant, s'exprime, décide et proteste contre toute norme contraire à son épanouissement. La prise de la parole par les personnages féminins dans l'œuvre d'Amal est donc une subversion des règles qui régissent le statut de la femme dans sa société. La romancière dénonce, conseille, fustige les normes traditionnelles devenues obsolètes.

L'écriture comme moyen de communication a ainsi permis à la romancière de subvertir les normes d'une société aussi rigide à travers ses modes de vie séculaires. Elle écrit pour passer un message. Ainsi, elle véhicule un message idéologique par le biais de la vie des trois narratrices. Il s'agit d'une œuvre satirique qui remet en cause

certaines valeurs traditionnelles qui perdurent dans un monde moderne. La vie de Ramla est une vitrine appropriée à la sensibilisation des femmes en quête d'épanouissement, d'indépendance et du progrès, car le bonheur ne réside pas forcément dans le mariage, mais dans l'épanouissement féminin d'une agente active. Amal convie les parents et le monde patriarcal à une libération de la femme qui n'est plus un objet à marchander selon les intérêts familiaux ou selon la tradition. La perception de la femme comme une propriété privée de l'époux et le mariage forcé sont révolus et à proscrire à l'ère de la modernité. La critique des travers de la polygamie sous-tend l'intention de la romancière qui invite les femmes à s'inventer, à s'investir dans la quête de leur épanouissement personnel. Les hommes sont conviés, quant à eux, à faire progresser leur perception de la femme qui n'est pas seulement destinée au mariage et à la pérennisation de l'espèce humaine, mais qui est également un agent potentiel dans le développement de sa société. Ils doivent l'encourager à ne plus s'accrocher au mariage.

Conclusion

Les rapports existentiels entre les personnages féminins et masculins dans le roman *Les impatientes* de Djaïli Amadou Amal sont ceux de dominant à subordonné. L'agentivité masculine se déploie de la maison paternelle au foyer conjugal où les personnages masculins sont des agents actifs dont le pouvoir réduit les personnages féminins au silence. Ces personnages féminins, en victimes, subissent passivement le poids culturel d'une société patriarcale peule islamisée. Le silence, la soumission et le mariage relèvent de l'agentivité féminine appréciée par une société qui se veut phallocratique. Cependant, Amal, loin d'être complice de la victimisation de la femme, propose un roman transgressif des normes traditionnelles par la mise en scène des personnages féminins rebelles qui s'affranchissent des règles traditionnelles, des personnages, en définitive, sujets actifs. En tant qu'agents actifs, les personnages féminins deviennent révolutionnaires et rejettent les normes patriarcales qui nuisent à leur épanouissement. Ils décident de s'inventer, d'inventer aussi une nouvelle

société où la femme serait affranchie des codes traditionnels. Le roman *Les impatientes* offre une création littéraire atypique fondée sur l'hétérographisme, l'hétérolinguisme, l'hétérogénéité, l'interculturalité, les redondances et un discours subversif qui donne la parole à la femme autrefois condamnée au silence et à la soumission.

Références bibliographiques

- **AMBOULE AABATH Anastasie**, 2022, « Compte rendu de *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal », in *Recherches féministes Esthétique et politiques du corps*, Volume 34, numéro 1, 2021, pp.331–336, Université du Québec à Chicoutimi, https://id.erudit.org/iderudit/1085255ar_adresse_copiéeune_erreur_s'est_produite, consulté le 31 août 2024 à 7h 30 minutes.
- **AMAL AMADOU Djaili**, 2020, *Les impatientes*, Paris, Éditions Emmanuelle Collas.
- **BARTHES Roland**, 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- **BEYALA Calixthe**, 1987, *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Editions Stock.
- **CHARTON Laurence et BAYARD Chantal**, 2022, « Les violences contre les femmes et les technologies numériques : entre oppression et agentivité » in revue *Recherches féministes Esthétique et politiques du corps*, Volume 34, numéro 1, 2021, pp. 313–330, https://id.erudit.org/iderudit/1085255ar_adresse_copiéeune_erreur_s'est_produite, consulté le 31 août 2024 à 8h 30 minutes.
- **COUSSY Denise**, 2007, « Paroles d'hommes, paroles de femmes dans la littérature africaine » in Locoh Thérèse (sous dir.), *Genre et société en Afrique. Implication pour le développement*, Paris, Ined Editions, pp.101-117.
- **DE BEAUVOIR Simone**, 1949, *Le deuxième sexe*, Tome I & Tome II, Paris, Gallimard.
- **DE MIRANDA Manon**, « *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal : un roman choral engagé pour la cause des femmes », <https://www.lireka.com/fr/les-impatientes-djaili-amadou-amal>, consulté le 31 août 2024 à 9h minutes .

- **DRUXES Helga**, 1996, *Resisting Bodies: The Negotiation of Female Agency in Twentieth Century Women's Fiction*. Detroit: Wayne State University Press.
- **GARDINER Judith Kegan**, 1995, (sous dir. pub.), *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*. Urbana: University of Illinois Press.
- **HEKMAN Susan**, 1995, « Subjects and Agents: The Question for Feminism ». In *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*, sous la dir. de Judith Kegan Gardiner, pp. 194-207. Urbana: University of Illinois Press.
- **IBRAHIM Laïth**, 2022, « Les impatientes de Djaïli Amadou Amal : fiction et argumentation », *The french Review*, volume 96, no 1, pp.127-142.
- **LESSARD Geneviève et autres**, 2015, « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances Familles Générations*, 22, pp.1-26.
- **LOCOH Thérèse**, 2007, (Sous dir.), *Genre et société en Afrique. Implication pour le développement*, Paris, Ined Editions.
- **LORD Véronique**, 2009, *Une voie féminine contestataire des années 1930 : agentivité et écriture dans Les ombres d'Éva Senécal*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- **MANN Patricia S.**, 1995), « Cyborgian Motherhood and Abortion ». In *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*, sous la dir. de Judith Kegan Gardiner, pp. 133-151. Urbana: University of Illinois Press.
- **MESSER-DAVIDOW Ellen**, 1995, « Acting Otherwise ». In *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*, sous la dir. de Judith Kegan Gardiner, pp. 23-51. Urbana: University of Illinois Press.
- **MENGA Guy**, 1969, *La marmite de Koka Mbala suivie de L'oracle*, ORTF, Paris.
- **MOUNDJOUNA DONGOLA Julie-Gwadys**, 2020, « L'écriture de la condition féminine dans le roman africain francophone », in *Annales de l'université de Bangui*, série A, no 11 (spécial).
- **N'DIAYE, Marie**, 2009, *Trois femmes puissantes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

- **STAMP Patricia**, 1995, « Mothers of Invention: Women's Agency in the Kenyan State ». In *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*, sous la dir. de Judith Kegan Gardiner, pp. 69-92. Urbana: University of Illinois Press.
- **TCHASSIM Koutchoukalo**, 2018, *Genre, identités et émancipation de la femme dans le roman africain francophone*, Cotonou, Christone Editions.
- **TCHASSIM Koutchoukalo**, 2022, « Femme sujet et femme objet. Approche genre et féministe de Trois femmes puissantes de Marie Ndiaye », in Le Quellec Cottier (Christine), Cossy (Valérie) (dir.), *Africana. Figures de femmes et formes de pouvoir*, pp. 459-471.